

Laurence Marti

L'histoire d'un Trait d'Union



ÉDITIONS
CABÉDITA
2023

REMERCIEMENTS

Nous remercions très sincèrement les communes
de Dully et Bursinel, plus particulièrement
MM. Kurt Müller (Dully) et Régis Widmer (Bursinel),
municipaux; M^{mes} Véronique Breda (Dully) et
Christiane Gerber (Bursinel), secrétaires municipales;
MM. Sylvain et Fabrice Nassisi, architecte et graphiste;
M^{me} Barbara Aellen, M. Jean Favre, Dully,
M^{me} Claire-Lise et M. Maurice Mani, Dully; M^{me} Madeleine
Prod'hom, Dully, M^{me} Claude Armande et M. Werner
Stalder, Bursinel, †M. Maurice Wampfler, Dully,
M^{me} et M. Claire-Lise et Roland Widmer, Bursinel.

Les Éditions Cabédita bénéficient d'un soutien de l'Office fédéral
de la culture pour les années 2021-2024.

Couverture : conception Nassisi Graphisme, Nyon

© 2023. Éditions Cabédita, route des Montagnes 13B – CH-1145 Bière
BP 9, F-01220 Divonne-les-Bains
Internet : www.cabedita.ch

ISBN 978-2-88295-971-3



Préface

Tout a débuté en 2017. Une dégradation marquée de la façade et de l'état général extérieur du bâtiment de l'ancienne école-laiterie de Saint-Bonnet exige une intervention. Son classement en chiffre IV au recensement architectural vaudois suppose toutefois de tenir compte de sa longue histoire. Pour disposer d'une analyse plus précise de la situation et des possibilités de rénovation existantes, les deux Municipalités des communes propriétaires, Dully et Bursinel, déposent une demande de crédit d'étude de 25 000 francs par le biais d'un préavis. En juin 2017, le préavis est accepté par la commune de Dully, puis le 28 juin 2018 par celle de Bursinel. Dans un premier temps, l'étude d'un projet de mise en conformité énergétique est confiée à M. Alain Darmon, architecte, établi de longue date dans ledit bâtiment.

Mais un événement imprévu vient modifier le cours des choses. Début 2021, les deux locataires du rez-de-

chaussée nous donnent leur congé, à savoir, au 30 avril 2021, le café-bar La Du-Sinel, à la suite d'une période Covid-19 difficile, puis, le 30 juillet 2021, l'architecte M. Darmon, en raison de son départ à la retraite.

Face à cette nouvelle situation, les deux Municipalités, après maintes rencontres, optent pour le dépôt d'un nouveau préavis, afin de modifier leur projet initial. Elles s'adjoignent les services d'un nouvel architecte en la personne de M. Sylvain Nassisi, dont le bureau se trouve à Nyon et qui s'est fait connaître loin à la ronde par ses réalisations. Aussi, en date du 13 octobre 2021, les deux Municipalités présentent-elles un préavis pour une étude complémentaire devisée à 90 000 francs. Celles-ci ont à cœur de créer, de nouveau, un lieu de rencontre accueillant et convivial.

Cette phase d'étude se fait rapidement, plusieurs séances intercommunales sont dédiées à ce projet et c'est en juin 2022 que Dully et Bursinel déposent la demande de crédit de 1 400 000 francs pour la réalisation d'un café-bar, d'un espace boulangerie-pâtisserie et d'un local administratif, ainsi que pour des aménagements extérieurs.

Préface

En parallèle à ce projet, il est décidé d'éditer un livre racontant la vie de cet endroit cher aux deux communes.

Cet ouvrage, que vous avez entre vos mains, est écrit par M^{me} Laurence Marti, historienne à Aubonne. Il relate la vie du bâtiment et du quartier de Saint-Bonnet. L'auteure y a mis tout son cœur et nous espérons que vous aurez le même enthousiasme que nous à le lire.

Nous profitons de ces lignes pour remercier toutes les personnes qui y ont collaboré, les villageois, les deux communes très unies pour ce beau projet, l'architecte et les entreprises, qui ont su comprendre notre volonté d'avoir un endroit propice aux rencontres.

Au nom des Municipalités de Dully et de Bursinel



Introduction

Aujourd'hui sur le point de retrouver une nouvelle vie, le bâtiment de l'ancienne école-fromagerie de Dully-Bursinel peut se targuer d'avoir déjà vécu une fort longue histoire. C'est en effet il y a près de cent huitante ans, le 3 septembre 1838, que les Conseils municipaux de Bursinel et de Dully se réunissent pour signer une convention réglant la construction et l'usage communs d'une école primaire et d'une fruitière au hameau de Saint-Bonnet.

Si la collaboration répond d'abord à des préoccupations financières, il faut souligner que les deux communes considèrent alors, malgré leurs moyens réduits, qu'il vaut la peine d'investir dans l'éducation et la production laitière. En cette première moitié du XIX^e siècle, ces activités sont perçues comme des sources potentielles de progrès. D'une certaine manière, l'une et l'autre vont de pair, la formation des jeunes campagnards ne pouvant que contribuer à soutenir le développement agricole.

Introduction

La cohabitation de ces deux activités dans un même bâtiment durera près de cent cinquante ans. Elle n'échappera pas à quelques remises en question, notamment au début du XX^e siècle, lorsque le manque de place se fait sentir pour l'une comme pour l'autre. Elles n'en continuent pas moins à coexister et voient même l'arrivée d'un voisin en 1932, le Trait d'Union, d'abord salle paroissiale, puis salle communale pour les deux localités. Grâce à ces trois espaces, et pour près de cinquante ans, le quartier de Saint-Bonnet s'impose comme un lieu de rencontre et de sociabilité pour les habitants des deux villages.

Mais les temps changent : le déclin de l'activité agricole conduit à la fermeture de la laiterie. L'école requiert la construction d'un nouveau bâtiment pour accueillir les enfants d'une population en forte croissance. Au milieu des années 1990, le bâtiment de l'école-laiterie perd ses affectations initiales pour abriter des logements, des bureaux, un tea-room et une poste. Il s'adapte à de nouveaux besoins, mais conserve son caractère de point de rencontre entre les deux communautés.

En 2021, au moment de se lancer dans la rénovation complète de l'ancienne école-laiterie, les Municipalités

L'histoire d'un Trait d'Union

de Dully et Bursinel, toujours unies, ont souhaité remonter à l'histoire de ces lieux. Pour en garder une trace écrite, mais aussi pour s'en inspirer dans la nouvelle conception du bâtiment et maintenir un lien au travers du temps. Ainsi, parallèlement à l'exécution des travaux, est né et a pris forme le projet de la présente publication. Elle relate le passé du bâtiment et, avec lui, un peu de la vie de Saint-Bonnet, de Dully et de Bursinel.

Les archives des deux communes, la mémoire et les documents des habitants, ainsi que les archives des journaux régionaux ont servi de base à ce travail. Que toutes les personnes qui en ont permis la réalisation soient ici remerciées très sincèrement. Et puisse la population actuelle de Dully et Bursinel, en découvrant leur nouveau bâtiment, retrouver aussi la sociabilité associée à ces lieux. Pour continuer à l'entretenir, aujourd'hui et à l'avenir.



Les raisons d'un rapprochement

Pour économiser les frais de deux Régents et de deux Fruitiers, il seroit construit une Maison d'école et une Fruitière à frais communs pour servir à l'usage des deux Communes¹.

Lorsque Dully et Bursinel prennent connaissance de la nouvelle loi de 1834 sur les écoles publiques primaires, l'article 2 attire leur attention. Il y est dit ceci : « Les Communes où il ne se trouve pas vingt enfans en âge de fréquenter l'école [...] peuvent [...] s'associer à d'autres Communes, pour avoir le même régent, ou la même école, pourvu qu'elles ne soient pas éloignées de plus d'une demi-lieue les unes des autres. »² Pour le gouvernement cantonal libéral d'alors, l'heure est aux mesures d'encouragement à la fréquentation de l'école dans les campagnes. Il y voit notamment une manière de lutter contre le paupérisme, qui touche près de 10%



de la population vaudoise selon une enquête de 1841³, et qui plombe les finances communales. L'école, bien qu'obligatoire, n'est pas suivie assidûment et les autorités locales manquent de moyens pour assurer le traitement d'un régent et pour se doter de bâtiments adéquats. À Dully comme à Bursinel, la classe se donnait



La première photographie de l'école, avec le puits qui lui était réservé, le bâtiment des toilettes derrière l'école et la barre fixe entre les deux, fin XIX^e siècle (coll. privée).

Table des matières

PRÉFACE.....	5
INTRODUCTION.....	8
LES RAISONS D'UN RAPPROCHEMENT ...	11
LA CONSTRUCTION	18
LA VIE DE L'ÉCOLE.....	27
LES PREMIÈRES TRANSFORMATIONS DU BÂTIMENT D'ÉCOLE.....	50
LA FROMAGERIE-LAITERIE.....	55
LE TRAIT D'UNION.....	67
LES ANNÉES RÉCENTES OU VERS UN NOUVEAU TRAIT D'UNION	78
NOTES.....	84
TABLE DES MATIÈRES	87